



## Lancement du Safer Internet Day

FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

## Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
  - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveau : primaire et secondaire, ordinaire et spécialisé

## Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

## Période de validité

## Documents à renvoyer

- Non

## Mot-clé :

**Cyber harcèlement - Réseaux sociaux  
- Education aux médias**

## Destinataires de la circulaire

- À Madame la Ministre, Présidente de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Directions et Pouvoirs organisateurs des écoles primaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directions et Pouvoirs organisateurs des écoles secondaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs ;

## Pour information :

- Au Service général de l'Inspection ;
- Aux Associations de Parents.

## Signataire

Ministre / Madame Marie-Martine SCHYNS  
Administration :

## Personne de contact au Cabinet

Dimitri GREIMERS

02/801 78 29

[dimitri.greimers@gov.cfwb.be](mailto:dimitri.greimers@gov.cfwb.be)

Nombre de pages : 8

Madame, Monsieur,

A l'initiative de la Commission européenne, le Safer Internet Day est un événement annuel célébré dans plus de 110 pays destiné à faire d'Internet un espace ludique, créatif, épanouissant et sécurisé pour tous.

L'opération part des atouts du Net pour stimuler un usage responsable et critique de la part des utilisateurs. En d'autres mots, il s'agit d'outiller les jeunes et les inviter à réfléchir aux conséquences de leurs actes sur Internet.

Cette année, l'opération débute ce mardi 6 février avec comme slogan « Un meilleur Internet commence avec toi ! ». Child Focus, qui pilote l'opération en Belgique en partenariat avec Conseil Supérieur de l'Education aux Médias, place les valeurs de respect et de tolérance au centre de cette édition.

Les enseignants et éducateurs sont invités à sensibiliser leurs groupes à une utilisation plus responsable et plus respectueuse du Web et des réseaux sociaux. A cet effet, une animation prête à l'emploi est disponible sur le site [www.saferinternetday.be](http://www.saferinternetday.be).

Cette campagne me permet de rappeler l'importance de la prévention et de l'anticipation de la gestion de cette problématique au sein des établissements scolaires. Le cyber harcèlement a de réelles conséquences en termes de santé mentale et de parcours scolaire sur les élèves et ses effets se répercutent à long terme chez les victimes.

En la matière, trois appels à projets vous sont proposés chaque année scolaire. Pour l'année scolaire 2017-2018, la circulaire 6191 détaille les trois dispositifs. Le premier offre la possibilité d'organiser la formation des élèves à la médiation par les pairs, le deuxième vise à soutenir les établissements scolaires à la mise en œuvre d'une activité de sensibilisation ou de prévention autour de la question du (cyber)harcèlement et le troisième concerne le soutien à la mobilisation des élèves de l'enseignement secondaire dans la lutte contre le (cyber)harcèlement. Dans les prochaines semaines, trois nouveaux appels à projets seront ouverts pour l'année scolaire 2018-2019. J'ajoute que le site [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be) contient une plateforme dédiée à la lutte contre le harcèlement.

Par ailleurs, en annexe à la présente circulaire, vous trouverez une liste non exhaustive d'outils destinés à aborder avec les élèves la question du cyber harcèlement.

Je rappelle également que le dossier « Réseaux sociaux », réalisé par la Cellule Projets TICE de la Direction Enseignement.be, est accessible via la plate-forme : [www.enseignement.be/tice](http://www.enseignement.be/tice). L'axe « Eduquer aux réseaux sociaux » du dossier propose aux enseignants un répertoire de bonnes pratiques mais aussi des activités à mener en classe liées aux gestes techniques, aux aspects légaux (droit à l'image, droit d'auteur...) et citoyens, à la gestion de la problématique du cyber harcèlement, à la question de leur identité numérique... Il pointe également les acteurs de terrain susceptibles d'apporter un soutien aux communautés éducatives en cas de problèmes rencontrés en lien avec l'usage des réseaux sociaux.

Enfin, le Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias propose un ensemble d'outils, dont notamment un nouveau dossier pédagogique : Comment prévenir le cyber harcèlement par l'éducation aux médias ? <http://www.csem.be/mini-dossiers>

Je vous remercie pour votre collaboration et celle des membres de votre équipe pédagogique.

**La Ministre,**

**Marie-Martine SCHYNS**

## ANNEXE : OUTILS ET REFERENCES DESTINES A S'INFORMER ET A ABORDER LA QUESTION DU CYBER HARCELEMENT AVEC LES ELEVES

### ÉDUCATION ET PRÉVENTION :

- **Les réseaux sociaux : parlons-en !**

Suite aux interpellations récurrentes de leur public et de leurs partenaires (écoles, CPMS, jeunes, parents...), les AMO Oxyjeune de Rance et Mikado ont décidé de développer un projet de prévention générale sur la question de l'utilisation des réseaux sociaux par les jeunes.

Cet outil de prévention, composé de 9 capsules vidéo, fournit des informations utiles, des repères, des conseils, afin d'acquiescer un comportement responsable sur les réseaux sociaux. A chaque vidéo est associée une fiche de présentation du contenu comprenant des pistes d'animation autour de la vidéo.

Les différents reportages sont étayés par des points de vue de spécialistes et d'experts de la question, qui viennent enrichir et ouvrir la réflexion. Les fiches qui accompagnent les vidéos aident à la mise en œuvre des dispositifs d'animation dans les écoles et les services concernés.

<http://www.enseignement.be/index.php?page=27270&navi=4104>

- **« Je décide », le site de la Commission de la protection de la vie privée**

L'objectif de ce site est de sensibiliser et responsabiliser les jeunes à la protection de leurs droits fondamentaux. Concrètement, il s'agit de faire prendre conscience à chaque enfant et à chaque jeune de sa vie privée et, d'autre part, de lui apprendre à utiliser ses données personnelles et celles des autres avec discernement.

"Je décide" souligne toujours les nombreux effets positifs qu'entraînent ces progrès technologiques, à condition que l'utilisateur adopte une attitude responsable vis-à-vis de ses propres données et de celles d'autrui. Si les risques sont pointés de manière objective, le message véhiculé par le site est celui d'une éducation préventive.

"Je décide" est décliné en quatre parties selon le public cible : les enfants, les adolescents, les parents et les professionnels de l'éducation. Le site entend ainsi offrir à chaque groupe cible des informations et un accompagnement précis. Il délivre pour chacun des informations sur un usage des nouvelles technologies respectueux de la vie privée. Parmi les thématiques abordées, on retrouve notamment les réseaux sociaux et le droit à l'image.  
<https://www.jedecide.be/>

- **Les ressources "Droit à l'image"**

La Commission vie privée a réalisé une brochure comportant des exemples concrets de ce qui est permis ou interdit concernant le droit à l'image.

La Commission propose également un Kit pédagogique relatif au droit à l'image destiné aux élèves du deuxième et du troisième degré de l'enseignement secondaire.

La leçon sur "le droit à l'image" constitue l'élément central de ce kit. Les élèves apprennent ce qu'implique le droit à l'image, quelles sont les exceptions à ce droit et ce qu'ils peuvent faire en cas de problème.

<https://www.privacycommission.be/fr/droit-image>

- **Le guide Internet et les jeunes (FWB)**

Ce document a été rédigé à l'issue d'une **recherche en éducation** subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles et est plus particulièrement destiné aux enseignants du **1er degré secondaire**.

Il s'agit d'une publication qui se décline en trois parties : le jeu des portraits, les fiches d'usages, les fiches juridiques qui existent en deux versions : pour les professeurs et pour les élèves.

L'objectif est d'initier les élèves à un usage réflexif, citoyen et responsable d'Internet tout en s'amusant. Une fiche relative que « droit à la tranquillité et cyber harcèlement » (en page 171) permet d'aborder plus particulièrement la problématique.

[http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do\\_id=7005&do\\_check=](http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=7005&do_check=)

- **Les outils du Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias**

Avec la numérisation et la mise en réseau des médias, certains enjeux pédagogiques évoluent. Pour les jeunes, de nouvelles questions se posent : qui suis-je sur le web ? Quelles sont les conséquences des traces que je laisse, volontairement ou non ? Que faire face à la mémoire du web ? Comment m'exprimer librement et avec respect sur Internet ? Quel est l'impact de la reproductibilité des données et de leur partage facile ? Comment produire un document médiatique à l'ère du numérique ? Cette énumération est loin d'être exhaustive et ces questions doivent être abordées dans le contexte plus général de l'éducation à la citoyenneté responsable.

Le Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias propose un ensemble de fiches théoriques et pratiques ; l'une d'entre elles est spécifiquement consacrée au cyber harcèlement.

<http://www.csem.be/fichesmediasenreseaux>

- **Les fiches actions de l'Académie Aix – Marseillais**

Il s'agit de 13 fiches qui ont été réalisées par un comité académique "responsabilité dans les usages du numérique" afin d'éclairer les professionnels de l'enseignement sur la mise en pratique d'usages numériques.

Pour chacun des thèmes traités, les fiches explicitent le problème posé, proposent des pistes de réponses, rappellent les préconisations académiques et présentent des ressources mobilisables.

[http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_386579/fr/des-conseils-pratiques-sous-forme-de-fiches-actions](http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_386579/fr/des-conseils-pratiques-sous-forme-de-fiches-actions)

- **Le site Comprendre et utiliser Internet**

Site réalisé par le Canopé d'Amiens qui comporte trois espaces destinés aux élèves, enseignant et parents en neuf questions/réponses qui traitent, selon le public, des différentes questions soulevées par l'utilisation d'internet.

Il comporte également un kit pédagogique « Internet Attitudes » destiné aux lycéens, composé de 10 fiches téléchargeables, complété par 3 infographies sur les réseaux sociaux, l'information en ligne et l'identité numérique.

<http://crdp.ac-amiens.fr/cui/>

- **Les Mémotice de l'Académie de Versailles**

L'Académie de Versailles propose des petites brochures éditées pour accompagner les usages autour des Tice.

Ces documents sont librement téléchargeables et diffusables.

<http://www.education-aux-medias.ac-versailles.fr/tout-sur-memotices>

- **@miclik : un jeu sérieux pour l'éducation aux réseaux sociaux pour les 9-12 ans :**

@miclik est un jeu interactif destiné à aider les enfants de 9 à 12 ans à utiliser de manière raisonnée les réseaux sociaux et à en percevoir les risques et les limites.

Comme dans un jeu de rôle classique, l'enfant doit accomplir des missions qui mettent en pratique les différents aspects d'un réseau social.

@miclick a pour ambition première de proposer aux enfants de manière ludique un apprentissage des savoir-être et des savoir-vivre dans l'univers virtuel dans lequel ils vont devoir évoluer.

<http://amiclik.ac-orleans-tours.fr/php5/amiclik/index.php>

- **2025 Exmachina : un serious game au service d'un usage responsable d'internet :**

Construit comme un jeu de rôle, Exmachina 2025 a pour objectif d'amener les 12-17 ans à porter un regard critique sur leurs usages d'Internet fixe et mobile.

Le joueur incarne un détective, l'action se passe en 2025. Fred a posté une vidéo avec un contenu compromettant en 2010. Lors de son entretien d'embauche en 2025, cette vidéo refait surface et risque de lui coûter son job.

On propose alors au joueur de remonter le temps et d'aider Fred à paramétrer son compte sur les réseaux sociaux afin que la vidéo ne lui cause plus de préjudice.

Ce qui est intéressant, c'est que le jeu ne diabolise pas le media, mais il invite à une réflexion critique sur l'Internet. Il est destiné à la fois à un usage grand public et à un usage scolaire. Il est également accompagné de fiches pédagogiques.

<http://www.2025exmachina.net/>

## **OUTILS SPÉCIFIQUES LIÉS AU CYBERHARCÈLEMENT :**

- En tant que professionnel, il n'est pas toujours aisé de savoir comment faire pour prévenir ou réagir face à des situations de harcèlement en ligne. Apprenez aux jeunes à être responsables et respectueux en ligne et surtout à bloquer, signaler, et parler s'ils font face à une situation difficile. Un dossier proposé par Child Focus :  
<http://www.childfocus.be/fr/prevention/securite-en-ligne/professionnels/les-reseaux-sociaux/cyber-harcelement-que-peut-faire>
- 100drine (Sandrine), petite amie d'Hubert, personnage de fiction, tient son blog depuis novembre 2005. Via Internet et par les blogs en particulier, des millions d'ados du monde entier livrent leurs états d'âme, partagent leurs questions, leurs peurs, leurs fou-rires, s'échangent des infos... un peu à la manière d'un journal intime des temps modernes. Ils maîtrisent techniquement et manipulent quotidiennement ce média: un adolescent sur deux a son propre blog. Ce coin de toile, le blog de 100drine vient donc s'inscrire dans cette communauté virtuelle. Ce blog fait le pari d'ouvrir un espace d'écriture participative, il s'agit d'un blog à plusieurs mains dans lequel chacun peut venir à son tour déposer son petit grain de sel, prendre la plume, envoyer des photos, des dessins...  
Ce blog est un des éléments du programme Yapaka mis en œuvre par la Coordination de l'aide aux victimes de maltraitance. Le programme, destiné aux adolescents de 12 à 15 ans, vise essentiellement la circulation de la parole entre adultes et ados.  
<http://www.yapaka.be/content/le-blog-de-100drine>
- Le serious game « Stop la violence ! » propose une solution ludique et innovante pour sensibiliser les jeunes à ce sujet tabou tout en leur donnant des clés pour agir.  
En plongeant le joueur au cœur d'un collège qui se trouve confronté à différentes situations de violence, ce jeu aborde la question du harcèlement scolaire de manière réaliste tout en stimulant l'empathie des joueurs qui peuvent accéder aux témoignages des victimes. En tant qu'outil pédagogique, le serious game propose un mode d'apprentissage immersif propice à développer la réflexion critique et la motivation en groupe ou individuellement. L'assimilation des informations fait partie intégrante de la logique de jeu qui réutilise les codes d'un genre qu'ils connaissent mieux que quiconque, celui du jeu vidéo.  
<http://www.stoplaviolence.net/presentation-serious-game>

**De nombreux autres outils sur les TICE sont disponibles sur la plateforme [www.enseignement.be/tice](http://www.enseignement.be/tice)**

Ainsi que de multiples informations concernant le harcèlement et le cyber-harcèlement.  
<http://enseignement.be/index.php?page=0&navi=3613>

## **FILMS**

Certains films peuvent être utilisés dans le cadre de la prévention du cyber harcèlement.

### **« Después de Lucía »**

Ce film, qui montre bien qu'il n'y a aucun sens à séparer le cyberharcèlement du harcèlement et peut être un support de discussion :

- Le résumé : <http://www.yapaka.be/ressource/despues-de-lucia>

### **« Sa majesté des mouches »**

Adapté du roman de William Golding, le scénario repose sur l'idée que la nature humaine est cruelle et que des enfants livrés à eux-mêmes ne peuvent créer qu'une société placée sous le signe du diable (le Seigneur des mouches).

Fiche du film : <https://www.pointculture.be/mediatheque/cinema-fiction/sa-majeste-des-mouches-vs0804>

## **LES NUMEROS VERTS**

### **« École et Parents »**

Le numéro vert « École et Parents » a été mis en place par la Direction générale de l'Enseignement obligatoire pour informer les parents d'élèves qui sont témoins ou victimes de violence scolaire. Le 0800/95 580 est gratuit depuis la Belgique et accessible du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00.

### **Assistance Ecoles**

La Direction générale de l'Enseignement obligatoire a mis en place le numéro vert 0800 20 410 afin d'informer les victimes de violence, apporter un soutien et un accompagnement aux établissements scolaires lors d'événements d'exception.

### **Le numéro 103 Ecoute enfants**

Ecoute-enfant est un service qui répond aux enfants et adolescents qui éprouvent des difficultés et se posent des questions en matière de relations avec les parents, d'amitiés, de violence, de racisme, *etc.*